

455550-2026 - Concurso

França – Construção de teleférico – Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

OJ S 125/2026 02/07/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Obras

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: SOLIDEO ALPES 2030

Correio eletrónico: corresponder@aws-france.com

Forma jurídica do adquirente: Empresa pública, controlada por uma autoridade da administração central

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Descrição: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la

capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030

Identificador do procedimento: ce8deaed-6955-4329-850f-05c2dafa6eca

Identificador interno: 20260744 CR TPC PLAGNE

Tipo de procedimento: Diálogo concorrencial

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Obras

Classificação principal (cpv): 45234250 Construção de teleférico

Classificação adicional (cpv): 45213310 Obras de construção de edifícios relacionados com o transporte rodoviário, 45233128 Construção de rotunda

2.1.3. Valor

Valor estimado, sem IVA: 94 000 000,00 EUR

2.1.4. Informações gerais

Informações adicionais: 1. La présente phase ne concerne que la phase candidature visant à sélectionner les candidats admis à participer au dialogue. Les critères de limitation des candidats sont indiqués à l'article 2.9.2 du Règlement de la consultation. à la suite de l'examen des dossiers de candidature, le pouvoir adjudicateur dresse la liste des candidats admis à participer au dialogue dont le nombre minimum et maximum est fixé à trois (3). Les modalités de déroulement de dialogue sont indiqués dans le Règlement de la consultation. Le Pouvoir adjudicateur ne prévoit pas de réduction du nombre d'opérateurs durant le dialogue contrairement à ce qui est annoncé dans l'encart relatif à la participation (bug du formulaire). 2. Les dépôts de candidatures doivent être impérativement remis par voie dématérialisée sur le présent profil d'acheteur dans les conditions définies à l'article 1.4.1 du Rc. 3. Toutes les questions devront être posées par écrit sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur dans le délai indiqué à l'article 2.3 du règlement de la consultation (Rc). Les réponses seront publiées de manière anonyme et simultanée à l'ensemble des candidats via le profil d'acheteur. Aucune réponse orale ou individuelle ne sera apportée. 4. Le calendrier prévisionnel de la procédure est indiqué à l'article 1.3.3 du Rc. La date d'envoi des invitations à soumissionner indiquée dans le présent avis et à l'article 3.6 du document précité est prévisionnelle et pourra être ajustée au cours du dialogue. 6. La date de démarrage du marché est donnée à titre indicatif. La durée du marché correspondra au calendrier proposé par l'attributaire du marché. Dans tous les cas, les travaux (hors Rn90) devront être réceptionnés au plus tard le 30 septembre 2029 et les travaux de la Rn90 au plus tard réceptionnés le 30 juin 2028. La durée globale du marché démarre à compter de la notification du marché et s'achèvent à l'issue de la Gpa. 7. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 4.6.1 du Rc. 8. Une prime est prévue, son montant, les modalités de versement et les conditions de réduction ou de suppression sont indiqués à l'article 4.9 du Rc. 9. Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique ». 10. Financements sur fonds propres. 11. La Solideo Alpes 2030 et l'Etat ont signé une convention de groupement de commande pour la présente consultation. Dans le cadre de cette

convention, la Solideo Alpes 2030 agit à titre de coordonnateur du groupement de commande et assure, à ce titre, la coordination du processus de passation du présent marché. L'Etat, représenté par la Dreal Aura, assurera, quant à elle, le suivi et le contrôle de l'exécution de la partie du marché pour laquelle l'Etat est Maître d'Ouvrage, soit pour le nouveau point d'échange sur la Rn90. La Solideo Alpes 2030 assure le suivi et le contrôle de l'exécution des autres composantes de l'ascenseur valléen. Dans tous les cas, dans le cadre de cette procédure, la Solideo Alpes 2030 est le seul interlocuteur des candidats

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0000

Título: Marché de conception-réalisation pour la Réalisation de l'ascenseur valléen de La Grande Plagne

Descrição: Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, la Solideo Alpes 2030 est chargée de la livraison des ouvrages olympiques nécessaires à la tenue des compétitions. À ce titre, elle assure, en qualité de maître d'ouvrage, la réalisation de l'ascenseur valléen de la Grande Plagne, en vertu d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage conclue avec les communes d'Aime-la-Plagne et de La Plagne Tarentaise. La présente consultation est conduite dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Solideo Alpes 2030, coordonnateur du groupement, et l'État, représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. La Solideo Alpes 2030 assure la conduite de la procédure de passation et le pilotage de l'opération, tandis que la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure le suivi de l'exécution de la composante du marché relevant de sa maîtrise d'ouvrage, correspondant au nouveau point d'échange avec la RN90. L'opération vise à réaliser une nouvelle liaison valléenne destinée à améliorer durablement l'accessibilité de la station de La Plagne, à favoriser le report modal vers les transports collectifs et à répondre aux exigences de mobilité liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Elle comprend notamment la conception et la réalisation du système de transport par câble, des gares, du parking-relais, des aménagements associés ainsi que du nouveau point d'échange avec la RN90. Compte tenu de la complexité technique du projet, de la multiplicité des interfaces et des contraintes calendaires particulièrement fortes, la procédure retenue est celle du dialogue compétitif (L.2124-4 du code de la commande publique et R.2161-24 à R.2161-31 du code de la commande publique) afin de construire, avec les candidats admis au dialogue, la solution technique la plus pertinente au regard des objectifs fonctionnels, techniques, environnementaux et économiques de l'opération. Le marché prend la forme d'un marché global de conception-réalisation. Il comprend une tranche ferme, couvrant les prestations de conception et de réalisation de l'ouvrage conformément au programme, ainsi qu'une tranche optionnelle relative au passage du système de transport à son débit définitif de 2 600 personnes par heure et par direction. Le marché comporte également deux prestations supplémentaires éventuelles (PSE) à réponse obligatoire : PSE n°1 : augmentation de la capacité du parking-relais de 800 à 1 000 places ; PSE n°2 : intégration d'une fonctionnalité de petit fret. Le coût d'objectif de l'opération est fixé à 94 M euro(s) HT (valeur janvier 2025) et la durée prévisionnelle du marché est de 47 mois à compter de sa notification. L'ensemble des ouvrages devra être réceptionné au plus tard le 30 septembre 2029, afin de permettre les essais préalables et la mise en service de l'infrastructure avant les Jeux Olympiques et

Paralympiques d'hiver 2030. Lieu d'exécution : Aime-la-Plagne (73210), La Plagne Tarentaise (73210) et Marseille (13000). Les différentes réalisations sont prévues à Aime-la-Plagne et La Plagne Tarentaise. Toutefois, certaines réunions, notamment durant la phase de conception, pourront se tenir à Marseille, siège de la Solideo Alpes 2030
Identificador interno: T-PF-1841338

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Obras

Classificação principal (cpv): 45234250 Construção de teleférico

Classificação adicional (cpv): 45213310 Obras de construção de edifícios relacionados com o transporte rodoviário, 45233128 Construção de rotunda

Opções:

Descrição das opções: Conformément à l'article R.2113-4 du Ccp, le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle décrites à l'article 1.2.3 du Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure, sans nouvelle publicité ni mise en concurrence, un marché ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché. Le cas échéant, ce marché de prestations similaires sera conclu dans un délai maximum de trois (3) ans à compter de la notification

5.1.3. Duração estimada

Data de início: 04/05/2027

Duração: 47 Meses

5.1.5. Valor

Valor estimado, sem IVA: 94 000 000,00 EUR

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Há que indicar os nomes e as qualificações profissionais do pessoal encarregado da execução do contrato: Requisito na proposta

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

5.1.7. Contratação estratégica

Abordagem para reduzir os impactos ambientais: Outros

Objetivo social promovido: Outros

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

Informações sobre a segunda fase de um procedimento de concurso em duas fases:

Número mínimo de candidatos a convidar para a segunda fase do procedimento: 3

Número máximo de candidatos a convocar para a segunda fase do procedimento: 3

O procedimento irá decorrer em fases sucessivas. Em cada fase, alguns participantes podem ser eliminados

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1841338>

Canal de comunicação ad hoc:

Nome: AW Solutions

5.1.12. Condições do concurso

Condições do procedimento:

Data prevista de envio dos convites à apresentação de propostas: 04/09/2026

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrônica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1841338>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrônico: Não autorizado

Variantes: Não autorizado

Prazo para a receção das propostas: 03/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

Condições relacionadas com a execução do contrato: Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle imposant au titulaire de réaliser une action d'insertion en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi, dans des conditions détaillées au cahier des clauses administratives particulières Conception Réalisation (CR) figurant au dossier de consultation des entreprises. Le marché comporte également une obligation de confier directement ou indirectement une part du présent marché d'un minimum de 20 % du montant prévisionnel du marché à des petites et moyennes entreprises, Structures de l'ESS ou à des artisans conformément aux articles L.2171-8 et R. 2171-23 du Code de la Commande Publique. La Charte d'insertion de la Solideo Alpes 2030 ambitionne que 33 % du montant prévisionnel de ses marchés bénéficie aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire, directement ou à travers la chaîne des sous-traitants

Faturação eletrônica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrônicas: não

Será utilizado o pagamento eletrônico: não

5.1.15. Técnicas

Acordo-quadro:

Inexistência de acordo-quadro

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Cour Administrative d'Appel de Marseille

Informações sobre os prazos de recurso: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: Avenue-Web Systèmes
Número de registo: F8A92F84-F50B-7C56-5D5E8AF6A74C3C09
Cidade: Seyssinet-Pariset
Código postal: 38170
Subdivisão do país (NUTS): Isère (FRK24)
País: França
Correio eletrónico: publications-joue@aws-france.com
Telefone: +33480041260

Funções desta organização:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Nome oficial: SOLIDEO ALPES 2030
Número de registo: 87226
Endereço postal: 83, Boulevard de Dunkerque
Cidade: Marseille
Código postal: 13002
Subdivisão do país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
País: França
Ponto de contacto: Robert Damien
Correio eletrónico: correspondre@aws-france.com
Telefone: 0623591158
Perfil do adquirente: <https://www.marches-publics.info/>

Funções desta organização:

Adquirente

8.1. ORG-0003

Nome oficial: SOLIDEO ALPES 2030
Número de registo: F8A93010-9D8A-09D1-8E898970C812ABF0
Endereço postal: 83 Boulevard de Dunkerque
Cidade: Marseille
Código postal: 13002
Subdivisão do país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
País: França
Correio eletrónico: marchespublics@solideo2030.fr
Telefone: 0623591158

Funções desta organização:

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

8.1. ORG-0004

Nome oficial: Cour Administrative d'Appel de Marseille
Número de registo: F8A9303A-D05B-19D3-77570EC32F11B33F
Endereço postal: 45 Boulevard Paul Peytral
Cidade: Marseille
Código postal: 13291

Subdivisão do país (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
País: França
Correio eletrónico: greffe.caa-marseille@juradm.fr
Telefone: 0491044545
Endereço Internet: <https://marseille.cour-administrative-appel.fr>
Funções desta organização:
Instância de recurso

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: eb45d25b-435e-425b-8eb9-ed6832f2eb5e - 01
Tipo de formulário: Concurso
Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal
Subtipo de anúncio: 16
Data de envio do anúncio: 30/06/2026 16:10:11 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central
Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês
Número de publicação do anúncio: 455550-2026
N.º de edição do JO S: 125/2026
Data de publicação: 02/07/2026